

EMPLOI ET DIFFICULTES DANS LE SECTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Face aux solutions recherchées par le gouvernement au regard des milliards de dettes sociales et fiscales accumulées dans les DOM par les entreprises, le DLA Guadeloupe Iles du Nord, en sa qualité d'acteur de terrain de l'économie sociale et solidaire, souhaite mettre en lumière le poids de ce secteur dans l'emploi en Guadeloupe ainsi que ses difficultés et l'intérêt de l'intégrer aux actions envisagées.

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le Dispositif local d'accompagnement (DLA) aide les associations employeuses, structures d'insertion et autres entreprises d'utilité sociale créatrices d'emploi dans leur démarche de consolidation et de développement.

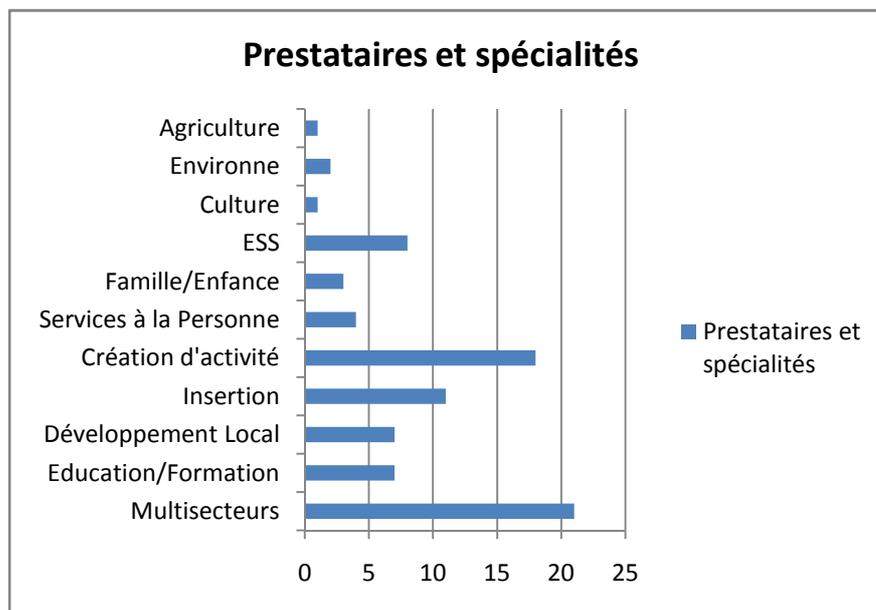
Depuis sa mise en place en Guadeloupe en 2004, le DLA est animé par la BGE Guadeloupe Iles du Nord qui a, depuis, accompagné plus de 400 structures et réalisé 235 diagnostics.

Financé par l'Etat (DIECCTE), la CDC et par le FSE, le DLA propose un accompagnement séquentiel en quatre grandes phases : Accueil – Diagnostic – Accompagnement – Suivi.

Pour apporter aux structures d'utilité sociale une analyse pertinente de leur situation et les aider à résoudre leurs problématiques d'une part, et pour professionnaliser au mieux les acteurs et ancrer le DLA dans l'environnement local d'autre part, le DLA s'appuie sur un réseau de partenaires locaux :

- Pour enrichir ses actions de sensibilisation et d'accueil des structures d'utilité sociale, il collabore avec les collectivités, Pole Emploi, la DIECCTE, la CAF...
- Un comité de Pilotage composé des financeurs et de partenaires (Région, Département...) fixe les orientations et assure le suivi et la promotion du dispositif
- Un comité d'appui propose un avis consultatif technique à l'issue de la phase de diagnostic réalisé par l'équipe du DLA. Il est composé de plusieurs partenaires : OPCALIA, l'Ordre des experts comptables, la CAF, l'URSIE G, la Caisse d'Epargne, la Communauté de communes du Nord Grande-terre, la Communauté d'Agglomération du sud Basse-Terre, CAP EXCELLENCE, la CCI des Iles de Guadeloupe, la ville des Abymes, la Ville de Baie-Mahault / CUCS, la Ville de Pointe-à-Pitre / CUCS, l'URIOPSS, la DJSCS. ...

- Des prestataires sélectionnés sur appels d'offre réalisent les accompagnements individuels et collectifs préconisés dans les diagnostics du DLA. Ces prestataires sont à ce jour au nombre de 36 et couvrent un large champ d'expertise :



Pour mesurer l'impact du dispositif, une étude nationale est réalisée chaque année : la dernière étude a permis de constater une réelle création d'emploi (+2,6% du volume d'ETP), une augmentation de 25% de la part des CDI dans l'emploi total, ainsi qu'une réduction du recours aux contrats aidés de 26%. Ainsi, le secteur est créateur d'emploi et la qualité des emplois s'améliore.

D'ailleurs, en Guadeloupe, 16,2% de l'emploi privé évolue dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (contre 12,4% en France Métropolitaine).

ELEMENTS D'ACTIVITE DU DLA SUR LA PERIODE 2011-2012 ET SITUATION SOCIALE ET FISCALE DES STRUCTURES D'UTILITES SOCIALES

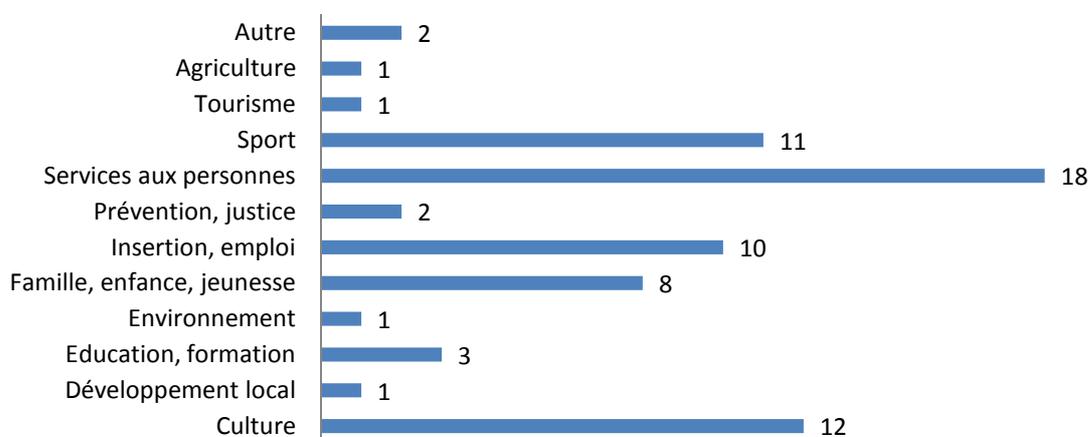
Sur la période 2011-2012, 70 structures ont pu bénéficier d'un diagnostic. Il s'agit de structures principalement associatives mais également commerciales (entreprises d'insertion, entreprises de services à la personne, sociétés de service à la personne). Cependant, même lorsqu'il s'agit d'associations, elles sont en partie financées par des recettes de prestations de service (SAP, formation, ...). En effet, un peu moins de 20% des associations diagnostiquées sont financées uniquement par des subventions et des cotisations.

Au regard des orientations du comité de pilotage, le DLA met l'accent sur les secteurs des services à la personne (SAP) et de l'insertion par l'activité économique (IAE). Cependant, le dispositif est ouvert à tous les secteurs d'activité, dès l'instant que la structure demandeuse est d'utilité sociale et éligible.

Graph 1 : Structures diagnostiquées et statut (2011-2012)



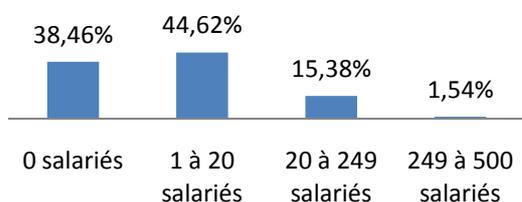
Graph 2 : Structures diagnostiquées et secteur d'activité (2011-2012)



Ainsi, en 2011-2012, 18 structures de SAP, 11 associations sportives, 12 associations culturelles et 10 structures IAE ont été diagnostiquées.

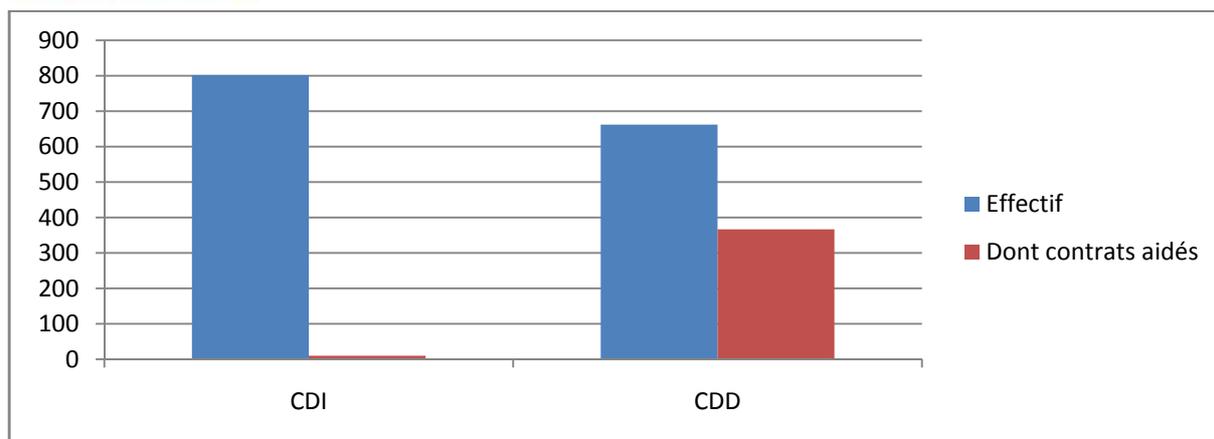
Notons que les structures diagnostiquées sont de tailles très différentes : de l'association constituée uniquement de bénévoles, à celle de taille intermédiaire, en passant par la très petite, et petite et moyenne structure...

Taille des structures d'utilité sociale diagnostiquées 2011-2012



L'ensemble des 70 structures diagnostiquées correspond à 1464 emplois tous types de contrats confondus. Le graphique ci-dessous permet de constater une majorité de CDI (54%) et un recours

aux contrats aidés à hauteur de 25%. Les années précédentes, l'essentiel des contrats étaient des CDD de droit commun ; ainsi la qualité de l'emploi évolue de façon positive, vers une pérennisation des postes.



Nous disions plus haut qu'en Guadeloupe, près d'un emploi privé sur six se situait dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire : ces chiffres le corroborent. En effet, nous pouvons réaffirmer que le secteur est pourvoyeur d'emplois, et étant en plein développement notamment depuis la loi Borloo de 2005, ses perspectives d'embauche font partie des alternatives à la situation actuelle du chômage.

Cependant, s'il nous faut souligner la création d'emploi, l'amélioration de la qualité de l'emploi, l'utilité sociale des actions, nous ne pouvons omettre les difficultés rencontrées parallèlement par le secteur.

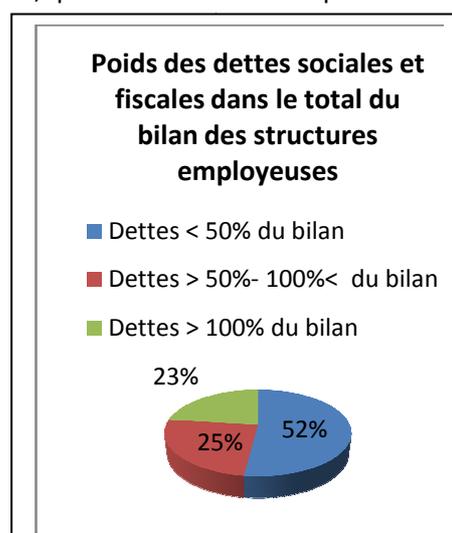
Ainsi, si les 70 structures diagnostiquées sur 2011-2012 représentent 1464 emplois, cela correspond également à 3,9 millions d'euros de charges sociales et 8,4 millions de dettes sociales et fiscales accumulées (soit 67% des bilans cumulés de notre échantillon). Ces dettes sont principalement constituées de dettes sociales.

D'une façon générale, depuis plusieurs années, dans le cadre de sa mission d'accompagnement le Dispositif Local d'Accompagnement constate la récurrence des difficultés des structures du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, mutuelles, coopératives, entreprises d'insertion....), à honorer le paiement de leurs charges sociales et fiscales.

Le gouvernement envisage des solutions face aux milliards d'euros de dettes accumulées par les entreprises des DOM ; les structures d'utilité sociale rencontrent les mêmes difficultés.

Ces dettes sociales et fiscales cumulées fragilisent le secteur, pourtant caractérisé par un réel potentiel de développement et d'embauche. Ainsi, 50% des structures employeuses ayant fait appel au DLA sur la période étudiée observent des dettes sociales et fiscales représentant plus de la moitié de leur total bilan ; et parmi elles, 50% observent des dettes supérieures de plus de 100% à 200% du total du bilan.

Au regard de notre échantillon, le secteur le plus touché est celui des services à la personne, suivi de celui de l'insertion par l'activité économique, principaux employeurs.



Les structures en grande difficulté négocient des moratoires auprès de l'URSAFF notamment, mais il est fréquent qu'elles peinent à s'y tenir ou qu'elles ne les obtiennent pas. En effet, lorsque le chiffre d'affaire annuel ne couvre plus la dette cumulée et qu'il faut parallèlement régler les charges sociales de l'année courante, le cercle vicieux s'installe.

Les raisons de cette situation sont multiples : la crise qui a affecté les recettes commerciales, des coûts de revient sous estimés et une politique tarifaire de départ aveuglée par l'utilisation de contrats aidés, des difficultés de pilotage prévisionnel et des créations d'activité sans trésorerie de départ mettant les structures en difficultés face aux délais de versements de fonds publics, etc...

Ces difficultés trouvent réponse de plus en plus via la meilleure connaissance des dispositifs d'accompagnement tels que le DLA, afin de mieux anticiper et éviter aux jeunes créations les travers rencontrés par leurs aînées.

En effet, les accompagnements sont principalement concentrés sur les thèmes de la Gestion financière, la comptabilité, la stratégie commerciale et la recherche de financements.

Cependant, pour une grande partie, le mal est fait et les intégrer dans les solutions envisagées pour les entreprises permettraient réellement de sauvegarder un grand nombre d'emplois d'une part et d'assainir, de sécuriser le processus de développement.

Par ailleurs, si les structures d'utilité sociale de métropole bénéficient d'outils tels que les différents produits France Active, celles de Guadeloupe en sont privées, du fait de l'absence de fonds territorial sur le territoire. Les outils financiers de développement et redressement sont ainsi beaucoup plus limités dans notre département qu'en Métropole.

Pour toutes ces raisons, la prise en compte des structures d'utilité sociales, dans les dispositifs prévus par l'Etat face aux dettes sociales et fiscales accumulées par les entreprises des DOM, est justifié quant au rôle qu'elles jouent dans la société sur la question de l'insertion et de l'emploi et pour leur contribution non négligeable à l'économie.